



Service administratif
Agriculture

Aide financière pour le maintien des cultures arboricoles

Nom :
Prénom :
Adresse :
Domicile :
N° de portable :
E-mail :
N° d'exploitation cantonal :

Objet de la demande

Plan	Parcelle	Surface	Nbre d'arbres renouvelés	Variétés Plantées	Lieu-dit	Montant

A cocher sous **exploitant** la lecture des points sur le respect des directives.

IV. Règles de base à respecter

L'exploitant

La commission

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|---|
| ☐ | ☐ | Respecter toutes les lois et ordonnances qui régissent le domaine agricole et leurs dispositions d'exécution, ainsi que les autres bases légales en vigueur s'appliquant à la production en Suisse. |
| ☐ | ☐ | Respecter les PER. |
| ☐ | ☐ | Respecter les règlements cantonaux et communaux. |
| ☐ | ☐ | Respecter les règles en matière d'entreposage et d'épandage des engrais de ferme ou des engrais. |
| ☐ | ☐ | Respecter les routes, chemins, sentiers et pistes de vélos homologués (signalisation des clôtures de manière visible). |
| ☐ | ☐ | Respecter le domaine public (évacuation des machines et du matériel agricole du domaine public). |
| ☐ | ☐ | Respecter le règlement communal de police, notamment sur toutes les questions relatives à la salubrité publique. |
| ☐ | ☐ | Respecter le règlement d'exécution de la loi sur la chasse, notamment l'article 60 relatives aux directives sur les clôtures. |
| ☐ | ☐ | Respecter les engagements financiers envers la Commune et la Bourgeoisie. |

Le non-respect de ces règles peut entraîner des refus, des déductions, des suppressions, voire des restitutions des contributions communales.

- ☐ **L'exploitant accepte que tout manquement aux présentes dispositions puisse entraîner sur une proposition de la commission d'agriculture et une décision du conseil communal, l'exigence du remboursement partiel ou total de la subvention perçue, calculé au prorata des infractions constatés.**

Modalités complémentaires

Inscris auprès de IFELV

☐ oui

☐ non

Inscription prévue pour :

Adresse de paiement de l'aide (banque ou CCP) :

N° IBAN :

Merci de nous transmettre une copie de la facture ainsi qu'une pièce justificative de paiement.

Date :

Signature du requérant

:

Partie réservée à la commission agriculture

Visite des lieux

Date :

Constat et remarques :

.....

.....

Préavis à l'intention du Conseil communal :

:

:

Date : **Signature :**